



Compte-rendu de l'entrevue Intersyndicale du 23 mars 2013 avec le Préfet J.Witkowski

Aujourd'hui samedi 23 mars, le Préfet a réuni en urgence l'ensemble des Unions Départementales représentatives. **Le SNES était l'un des deux seuls syndicats du 2nd degré représenté, l'autre étant celui de nos camarades du SNEP.**

4 jours après notre rencontre du 19, le Préfet nous a précisé les points suivants :

- Le fameux rapport des hauts fonctionnaires venus en Octobre dernier devrait être rendu au gouvernement en fin de semaine prochaine... au mieux.
- Plus intéressant, suite à nos demandes, **l'indexation des contractuels semble enfin à l'ordre du jour.**
- De même, un ou deux « experts » viendront à Mayotte fin avril pour engager des discussions-négociations sur le périmètre de l'indexation et son calendrier. Dans le « périmètre », **il y a bien entendu les statuts des enseignants actuels et futurs de Mayotte. Pour ceux-ci, la piste d'un statut « Dom » semble se préciser, avec la suppression de l'Indemnité d'éloignement... mais son remplacement probable par un autre dispositif.**

**Ce sera bientôt à nous de peser de tout notre poids pour éviter que l'on ne brade le second degré et la formation de nos élèves !
Pour cela, une grande Assemblée générale devrait vous être proposée très prochainement !**

Remarquons que notre camarade Rivo du Snuipp semble plus intéressé par la suppression de l'Indemnité d'éloignement que par l'indexation : cette suppression a été demandée par deux fois au Préfet, en contradiction flagrante avec la position officielle de la FSU nationale... et de la FSU Mayotte.

Rappelons que le même camarade a voté le mois dernier un texte du congrès FSU-Mayotte demandant « le maintien de cette indemnité au niveau actuel ». Comprenne qui pourra !

Amitiés syndicales,
Le bureau du SNES Mayotte